

**ARRETE**  
portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en  
Licence  
3ème année  
GESTION  
parcours Marketing

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

Licence  
3ème année  
GESTION  
parcours Marketing

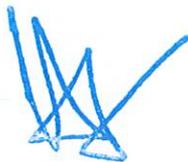
est composée comme suit :

- GIRAUD Magali, Maître de conférences
- SALGADO Stéphane, Maître de conférences

**Article 2**

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 10/03/2023



Le Directeur de l'Ecole de Management,  
Hervé PENAN



Le Président de l'Université,  
Hugues KENFACK